

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PERSONNELS

Roussillon, le 17/09/2024

Je porte à votre connaissance que les élections au Conseil d'Administration sont fixées au :

JEUDI 10 OCTOBRE 2024

de 08h00 à 16h00

Dans la salle de réunion – 1^{er} étage Bât. Administratif.

Modalités d'organisation :

- Les listes des candidats et les professions de foi doivent être déposées au secrétariat **au plus tard le Vendredi 27 Septembre 2024 minuit. Des listes sont attendues pour les enseignants du LPO, pour les enseignants du Collège, pour le personnel ATSS du LPO, pour le personnel ATSS du Collège.**
- Merci de prévoir des collègues pour tenir le bureau de vote.

Dispositions concernant le vote :

1) Vote par correspondance

Le bulletin de vote, ne comportant ni rature ni surcharge, doit être inséré dans la petite enveloppe de couleur.

Cette enveloppe cachetée est glissée dans l'enveloppe blanche, cachetée à son tour, sur laquelle sont inscrits le nom, le prénom, l'adresse et la signature de l'électeur ainsi que la mention "Elections des représentants au Conseil d'Administration".

Les plis sont mis dans une enveloppe adressée au Proviseur du Lycée, confiés à la poste ou remis au secrétariat de Direction de l'établissement.

Date limite d'arrivée à la Cité scolaire : Jeudi 10 octobre 2024 - 16h00

Si vous souhaitez voter par correspondance, je vous demande d'en informer au plus tôt Madame Grivollat au secrétariat de direction.

Ainsi sera mis à votre disposition, dès le **Mardi 01 octobre 2024**, le matériel nécessaire.

Vous pourrez alors voter :

- Soit en renvoyant le tout par la poste, courrier adressé à Monsieur le Proviseur.
- Soit en déposant votre enveloppe de vote dans l'urne tenue à cet effet.

2) Vote au bureau

Le bureau de vote sera ouvert dans la salle de réunion à partir de **8h00**.

Le dépouillement aura lieu à partir de **16h00**.

Je vous remercie pour votre implication dans la vie de la Cité scolaire.

Très cordialement,

Jean-Marie LASSERRE
Proviseur

